



Notes et études socio-économiques

CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE

n° 40 - Mai 2016



Christine Roguet, Delphine Neumeister,
Pascale Magdelaine, Anne-Charlotte Dockès

- **Les débats de société sur l'élevage en Allemagne, au Danemark et aux Pays-Bas**

NESE n° 40, Mai 2016, pp. 65-91

CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

Présentation

Notes et Études Socio-Économiques est une revue du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, publiée par son Centre d'Études et de Prospective. Cette revue technique à comité de rédaction se donne pour double objectif de valoriser des travaux conduits en interne ou des études commanditées par le ministère mais également de participer au débat d'idées en relayant des contributions d'experts extérieurs. Veillant à la rigueur des analyses et du traitement des données, elle s'adresse à un lectorat à la recherche d'éclairages complets et solides sur des sujets bien délimités. D'une périodicité de deux numéros par an, la revue existe en version papier et en version électronique.

Les articles et propos présentés dans cette revue n'engagent que leurs auteurs.

Directrice de la publication :

Béatrice Sédillot, MAAF-SG-SSP, Chef du Service de la Statistique et de la Prospective

Rédacteur en chef :

Bruno Hérault, MAAF-SG-SSP, Chef du Centre d'Études et de Prospective

Secrétaire de rédaction :

Florent Bidaud, MAAF-SG-SSP-CEP, Centre d'Études et de Prospective

Comité de rédaction :

Florent Bidaud, MAAF-SG-SSP-CEP, Centre d'études et de prospective

Didier Cébron, MAAF-SG-SSP-SDSAFA, Sous-directeur de la SDSAFA

Pierre Clauquin, MAAF-SG-SSP-CEP, Chef du BPSIE

Bruno Hérault, MAAF-SG-SSP, Chef du Centre d'études et de prospective

Pascale Pollet, MAAF-SG-SSP-SDSSR, Sous-directrice de la SDSSR

Béatrice Sédillot, MAAF-SG-SSP, Chef du Service de la Statistique et de la Prospective

Composition : SSP - ANCD

Impression : AIN - Ministère de l'Agriculture

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2259-4841

Renseignements et diffusion : voir page 4 de couverture

Les débats de société sur l'élevage en Allemagne, au Danemark et aux Pays-Bas : analyse, confrontation avec le sud de l'Union européenne et enseignements

Christine Roguet¹, Delphine Neumeister², Pascale Magdelaine³, Anne-Charlotte Dockès²

Résumé

Cet article présente un panorama des débats de société sur l'élevage dans quelques pays européens. Nous y confirmons l'existence d'un gradient de préoccupations sociétales sur l'élevage, du nord au sud de l'Europe. Les controverses sont très actives dans le nord de l'Europe, portées par de puissantes associations. Elles se traduisent par la mise en place de réglementations spécifiques et de nombreux labels, qui commencent à trouver leurs marchés. Elles le sont beaucoup moins dans les pays du sud, en particulier en Espagne. En Italie, la recherche d'une alimentation tracée et de qualité entre en synergie avec les aspirations sur la condition animale, et se traduit dans des mouvements comme Slow Food.

Mots clés

Élevage, demandes sociétales, controverses, bien-être animal, labels, Union européenne

Le texte ci-après ne représente pas nécessairement les positions officielles du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Il n'engage que ses auteurs.

1. IFIP-Institut du porc, La Motte au Vicomte, BP 35104, 35651 Le Rheu Cedex.

2. Institut de l'Élevage, 149 rue de Bercy, 75595 Paris Cedex 12.

3. ITAVI, 7 rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris.

Introduction

Dans un contexte d'interpellations sociales fortes adressées à l'élevage, un recensement et une analyse des controverses sur l'élevage ont été réalisés en France en 2013 (Delanoue et Roguet, 2015). Une trentaine d'entretiens a été menée au cours desquels les personnes rencontrées (salariés d'associations, d'interprofessions, d'instituts techniques, etc.) étaient invitées à décrire les sujets qu'elles considéraient faire débat sur l'élevage en France, leurs positions et leurs arguments.

Un travail similaire a été réalisé en 2015 dans cinq pays de l'Union européenne (Allemagne, Danemark, Pays-Bas, Espagne, Italie) afin d'évaluer si, et dans quelle mesure, les thèmes et la virulence des débats, les parties prenantes, leurs arguments et modes d'action, différaient entre États membres. L'élevage fait-il davantage l'objet de controverses au nord qu'au sud de l'Europe ? Existe-t-il une influence réciproque entre dynamique de développement des productions et controverses sur l'élevage ? Quelles solutions les différents acteurs des débats proposent-ils pour rapprocher l'élevage des attentes de la société ? Dans un marché unique, quelles conséquences, à plus ou moins long terme, les controverses pourraient-elles avoir sur l'évolution des modèles et pratiques d'élevages ?

Cette étude sur cinq pays¹, dont le présent article restitue les enseignements, a reposé sur une large bibliographie, majoritairement en langue nationale, et trois missions d'étude en 2015 (Allemagne, Danemark, Italie). Elles ont permis de recueillir, auprès d'une trentaine d'acteurs de l'élevage, de la recherche et des associations, leurs positions, arguments et modes d'action.

La part de l'agriculture dans le PIB national est la plus élevée au Danemark, aux Pays-Bas et en Espagne et la plus faible en Allemagne (tableau 1). L'élevage représente 62 % de la production agricole finale au Danemark (porc, lait, animaux à fourrure principalement), 49 % en Allemagne (lait et porc), 42 % aux Pays-Bas (lait et porc), 39 % en Espagne (porc, aviculture, lait) et 32 % en Italie (lait et viandes). Les densités animales sont les plus élevées aux Pays-Bas et au Danemark, en moyenne nationale. Mais dans les autres pays, les densités peuvent aussi très élevées dans les zones où se concentre l'élevage (Roguet *et al.*, 2015) : nord-ouest de l'Allemagne, nord-est de l'Espagne, nord de l'Italie (carte 1). La croissance des productions animales et le taux d'autoapprovisionnement sont aussi très différents selon les pays (tableau 2). En Allemagne et en Espagne, les croissances ont été fortes pour la production de porcs (+ 30 % et + 23 % respectivement sur 2000-2014 contre - 4 % en France) et de volailles de chair (+ 93 % et + 35 % contre - 18 % en France). La production de porcs a aussi beaucoup augmenté au Danemark et aux Pays-Bas. Mais les contraintes environnementales et économiques conduisent ces deux pays à exporter des porcelets, 30 à 40 % de ceux qu'ils produisent, principalement vers l'Allemagne. L'Italie a aussi développé ses productions animales. Certains pays, comme le Danemark et les Pays-Bas (mais également l'Espagne et l'Allemagne dans une moindre mesure), produisent beaucoup plus qu'ils ne consomment et exportent largement vers les autres pays de l'UE ou les pays tiers.

La première partie de cet article identifie les principaux thèmes de débats sur l'élevage dans les pays étudiés. La deuxième présente les principaux acteurs des débats, leurs modes d'action dans les controverses et les initiatives prises pour infléchir l'évolution des modèles et pratiques d'élevage. La conclusion tire les enseignements de cette comparaison.

1. Cette étude, réalisée par l'IFIP, l'ITAVI et l'Institut de l'élevage, s'inscrit dans un projet de recherche de trois ans, ACCEPT, financé par le CASDAR. Son objectif est d'apporter aux parties prenantes des questions sur l'élevage, en premier lieu les éleveurs, leurs conseillers et représentants, des connaissances nouvelles sur les déterminants des controverses et mobilisations collectives autour de l'élevage.

Tableau 1 - Données de cadrage sur les pays étudiés - Année 2014

	France	Allemagne	Danemark	Pays-Bas	Espagne	Italie
Population (en millions d'habitants)	63,7	80,8	5,6	16,8	46,5	60,8
Superficie (en milliers de km ²)	551,5	357,2	42,9	41,5	506,0	302,1
<i>dont SAU (%)</i>	50	47	62	45	47	43
Densité humaine (habitants/km ²)	115	226	130	405	92	201
Densité animale (UGB totales/km ²) ^(a)	41	50	114	162	29	33
Production agricole finale (PAF, en millions d'euros)	70 914	51 043	10 470	26 753	41 003	48 486
<i>dont productions animales (%)</i>	38,0	49,0	62,0	42,0	39,0	34,0
<i>Bovins viande (%)</i>	11,3	6,7	3,8	5,9	5,9	6,7
<i>Porcs (%)</i>	4,5	12,0	29,5	9,8	14,5	6,2
<i>Volailles de chair (%)</i>	4,8	4,2	2,3	3,2	6,0	5,4
<i>Lait (%)</i>	13,9	23,6	18,8	18,9	7,8	10,5
<i>Œufs (%)</i>	1,3	1,4	0,8	2,5	1,9	2,8
<i>Animaux à fourrure (%)</i>	0,0	0,0	7,2	0,0	0,0	0,0
Part de la PAF dans le PIB (%)	3,3	1,8	4,0	4,0	3,9	3,0

(a) Année 2010 (Recensement agricole). L'Unité de Gros Bétail (UGB) est une unité de référence permettant d'agréger le bétail de différentes espèces et de différents âges en utilisant des coefficients spécifiques établis initialement sur la base des besoins nutritionnels ou alimentaires de chaque type d'animal. Il existe un tableau de correspondance pour chaque espèce animale. Par exemple : vache laitière (1 UGB), vache allaitante (0,8 UGB), bovin entre un et deux ans (0,7 UGB), truie reproductrice (0,5), poulet de chair (0,007), etc. La moyenne nationale masque la répartition très hétérogène des productions animales sur le territoire qui conduit à des chargements beaucoup plus élevés à une échelle régionale (cf. carte 1).

Source : IFIP d'après Eurostat

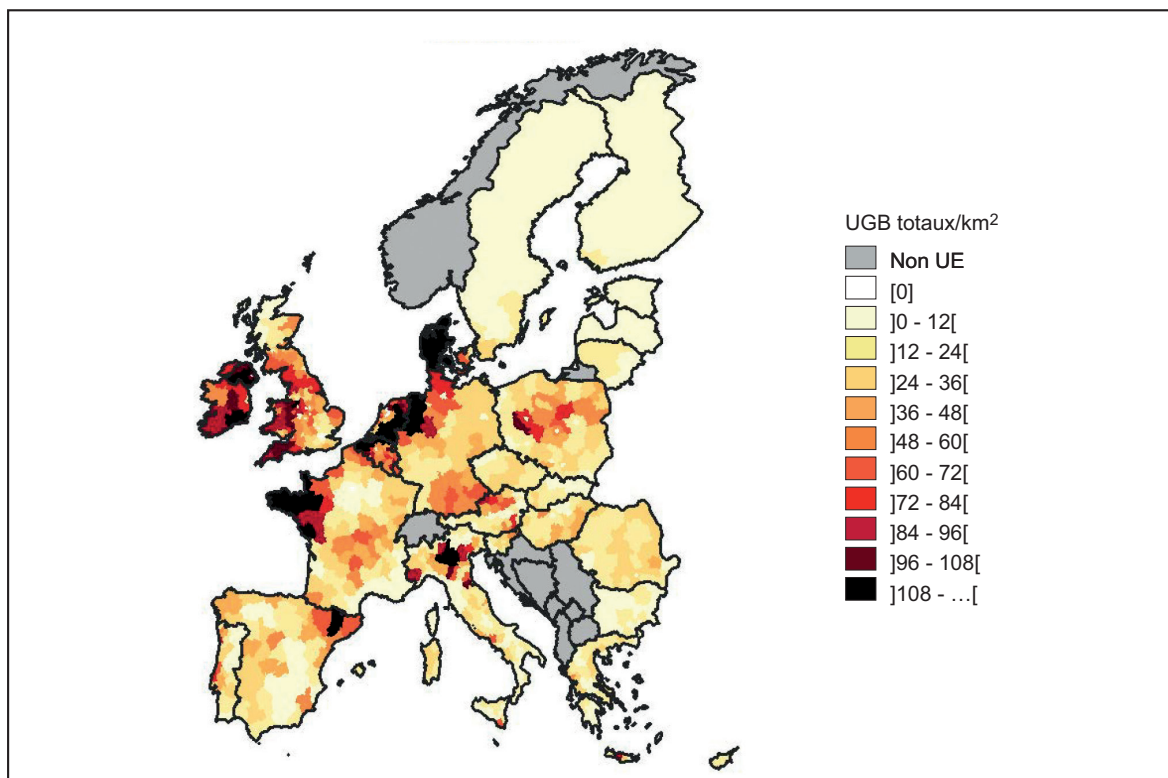
Tableau 2 - Les productions animales dans les pays étudiés en 2014 et leur évolution depuis 2000

	France	Allemagne	Danemark	Pays-Bas	Espagne	Italie
Nombre de porcelets produits ^(a) en 2014 (en millions de têtes)	24,3	46,7	30,6	24,1	44,0	12,1
Évolution sur 2000-2014	- 9	+ 12	+ 36	+ 15	+ 23	+ 2
Production porcine indigène brute						
en 2014 (en milliers de tec)	2 213	5 042	1 900	1 740	3 715	1 545
Évolution sur 2000-2014	- 4	+ 29	+ 13	+ 2	+ 23	+ 11
<i>Taux d'approvisionnement en 2014 (%)</i>	104	116	570	187	149	64
Production de volaille de chair en 2014 (en milliers de tec)	1 826	1 785	173	941	1 390	1 261
Évolution sur 2000-2014	- 18	+ 93	-15	+ 35	+ 24	+ 17
<i>Taux d'approvisionnement en 2014 (%)</i>	105	113	nd	230	102	107
Nombre d' œufs produits (en milliers de tonnes)	900	778	70	645	690	80
Évolution sur 2000-2014	- 6	- 9	+ 11	+ 3	- 8	+ 15
<i>Taux d'approvisionnement en 2014 (%)</i>	100	67	95	300	117	102
Production de lait de vache (en millions de tonnes)	26	32,5	5	12,5	7	11,5
Évolution sur 2000-2014	+ 3	+ 14	+ 9	+ 15	+ 8	+ 7
<i>Taux d'approvisionnement en 2014 (%)</i>	125	124	nd	213	nd	71
Production de viande bovine (abattages en millions de tonnes)	1,4	1,1	1,3	0,4	0,6	0,7
Évolution sur 2000-2014	- 7	- 13	- 18	- 20	- 8	- 39
<i>Taux d'approvisionnement en 2014 (%)</i>	92	104	83	129	102	71

(a) Les flux de porcs vivants entre les trois pays du nord de l'UE sont très importants et expliquent les différences entre porcelets produits et porcs abattus. En 2014, le Danemark et les Pays-Bas ont exporté respectivement 11,3 et 6,6 millions de porcelets et 0,3 et 2,3 millions de porcs charcutiers, principalement vers l'Allemagne. L'Allemagne a importé 15,6 millions de porcs vivants.

Sources : Eurostat & ZMB, traitement GEB - Institut de l'Élevage, IFIP et ITAVI

Carte 1 - Répartition spatiale des densités d'UGB totaux par km² en 2010



Source : Eurostat - Traitement RMT Économie des filières animales

1. Thèmes de débats sur l'élevage

En France, l'analyse des discours des parties prenantes a conduit Delanoue et Roguet (2015) à classer les débats sur l'élevage en quatre grands thèmes : l'impact environnemental, le bien-être animal, les risques pour la santé humaine et le modèle d'élevage (tableau 3). Ce classement se révèle pertinent pour l'analyse des débats dans les autres pays de l'UE. Cependant, leur virulence et leur existence varient selon les pays. Porcs et volailles sont les premières cibles des critiques, en lien avec un mode d'élevage (confinement, densité, nombre d'animaux), souvent plus intensif en capital et en intrants.

Tableau 3 - Thèmes de controverses sur l'élevage en France et points de débats associés

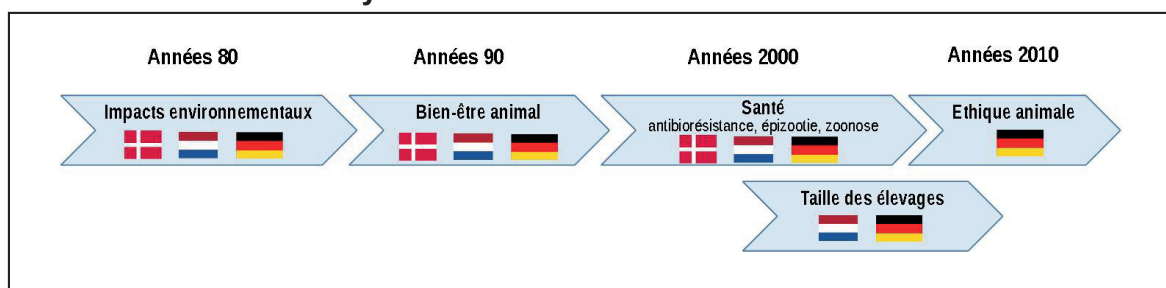
Environnement	Bien-être animal	Risque sanitaire	Organisation
Émissions de gaz à effet de serre	Définition	Utilisation d'antibiotiques	Système d'élevage intensif
Pollution des eaux	Conditions de vie	Risques d'épizooties et de zoonoses	Concentration géographique
Alimentations des animaux (soja, OGM)	Mutilations		
Utilisation de ressources (eau, terres)			
Nuisances (odeurs, bruits)			

Source : Delanoue et Roguet, 2015

Aux Pays-Bas, les débats concernant l'élevage portent sur (i) l'environnement, problématique la plus ancienne, en lien avec une densité animale historiquement très forte, (ii) le bien-être animal, problématique plus récente mais devenue centrale, (iii) la santé publique avec la question de l'antibiorésistance et des épizooties et zoonoses et (iv) la taille des fermes (Roguet, 2013).

Au Danemark, le trio de tête des controverses sur l'élevage est aujourd'hui l'antibiorésistance, le bien-être animal et les impacts environnementaux. Comme aux Pays-Bas, la controverse environnementale est la plus ancienne (début des années 1980). Les préoccupations sur le bien-être animal ont émergé au milieu des années 1980 et celles sur les risques pour la santé humaine au début des années 2000 (figure 1). La croissance et le volume de la production porcine – 30 millions de porcelets produits par an pour 5,6 millions d'habitants – sont un sujet majeur de débat au Danemark en raison des impacts sur l'environnement et la santé humaine.

Figure 1 - **Frise d'apparition des controverses sur l'élevage en Allemagne, Danemark et Pays-Bas**



Source : auteurs

En Allemagne, après une décennie de croissance très dynamique des productions animales, l'acceptation sociale des filières d'élevage a diminué de façon spectaculaire depuis le début des années 2010 (WBA, 2015). Les débats sont vifs sur de nombreux sujets : le mode d'élevage et la taille des troupeaux, en lien avec le bien-être animal et l'usage d'antibiotiques ; l'alimentation animale, en lien avec l'accaparement de foncier, les importations de soja et les OGM ; la concentration spatiale ; les impacts environnementaux ; les risques pour la santé humaine ; le lien entre consommation de viande et santé ; les exportations de viande, accusées de perturber les marchés des pays en développement ; la durabilité et l'équité sociales. En définitive, ces thèmes de débat se rejoignent dans un rejet global d'un modèle d'élevage dit « intensif » et caractérisé par des concentrations importantes d'animaux, un confinement de ces derniers et une suspicion générale sur la qualité sanitaire des produits.

En Italie, les scandales et fraudes alimentaires des vingt dernières années en Europe ont renforcé chez le consommateur le besoin d'assurance qu'il trouve dans la proximité de la production. La sécurité sanitaire est le point d'entrée des principales controverses concernant l'élevage, conséquence des tensions croissantes sur l'origine des produits, pour la production de charcuteries notamment. L'effet de la consommation de viande sur la santé est aussi un argument de plus en plus mobilisé. S'ils sont moins virulents que dans le nord de l'Europe, les débats sur le bien-être animal et l'environnement augmentent.

En Espagne, les débats sont beaucoup moins importants, pour ne pas dire quasi inexistant, comparativement au nord de l'Europe. Le risque pour la santé humaine (antibiorésistance) est le principal sujet de controverses. Les autres thèmes – environnement, bien-être, modèle d'élevage – apparaissent pour l'instant limités à la sphère scientifique.

1.1. Impacts environnementaux

L'élevage est la cible de critiques pour ses impacts sur l'environnement à une échelle locale (odeurs, bruits, pathogènes, dégradation paysagère), régionale (pollution des eaux, émissions d'ammoniac) et planétaire (émissions de gaz à effet de serre, utilisation de foncier, alimentation à base d'OGM). L'environnement est souvent la controverse la plus ancienne, montée en puissance lors de la mise en place de la directive Nitrates au début des années 1990.

La dynamique des productions animales influence la virulence des débats. La croissance très forte de ces productions sur la décennie 2000 dans certaines régions, comme le nord-ouest de l'Allemagne ou le sud-est des Pays-Bas, a accru les tensions locales avec des conflits lors de projets d'élevage, même dans les zones où l'agriculture était associée à la réussite économique et bien acceptée par la population. Au-delà, l'impact sur la qualité des eaux de la croissance et de la concentration géographique des cheptels a conduit, selon les cas, à la mise en œuvre de solutions technologiques par les filières pour maintenir la dynamique de la production (construction d'une usine d'incinération des fientes de volailles aux Pays-Bas) et/ou à un durcissement des réglementations (contingentement des cheptels avicoles et porcins aux Pays-Bas depuis le milieu des années 1980, nouveau programme d'action « Nitrates » en Allemagne en 2015). À l'opposé, au Danemark, en l'absence de constructions d'élevages ces dernières années, les tensions se sont apaisées. Le secteur agricole en a profité pour obtenir en 2015 un assouplissement de la réglementation (hausse des apports réglementairement autorisés de fertilisants par hectare). Mais, la même année, un rapport du ministère de l'environnement révélant la contamination des sols par l'oxyde de zinc administré aux porcs a relancé la controverse (DANMAP, 2015).

En Espagne et en Italie, malgré l'augmentation des productions animales et des densités animales localement très élevées (carte 1), l'élevage est nettement moins remis en cause sur la question environnementale. La pollution par les nitrates est très peu relayée par la presse et les émissions de méthane par les ruminants passent au second plan par rapport aux transports. Il existe cependant une demande pour des systèmes plus en phase avec la nature et une consommation locale que traduit le phénomène « *Slow Food* » en Italie.

1.2. Bien-être animal

Les attentes des citoyens concernant le bien-être animal se focalisent autour de quelques principes simples : tailles d'élevage limitées, faibles densités, liberté de mouvement des animaux (bannissement des cages ou des étables entravées), mise à disposition de matériaux manipulables (paille notamment), accès à des zones différenciées dans les bâtiments (alimentation, couchage, exercice) et surtout à l'air libre (courette ou plein air pour les granivores, pâturage pour les herbivores). Il s'agit essentiellement d'obligations de moyens. Dans le même temps, la réglementation européenne, qui s'est considérablement étoffée depuis vingt ans, repose de plus en plus non seulement sur des obligations de moyens (normes de surface par animal) mais également sur des obligations de résultats (absence de blessures), dont la mesure et le contrôle sont beaucoup plus complexes.

Pouvoir renoncer aux mutilations (coupe des queues, époinçage des becs, écornage) est considéré par les ONG et certains chercheurs comme un indicateur clé de bien-être animal dans les élevages. Les interactions violentes entre animaux sont en effet attribuées à des systèmes d'élevage jugés non conformes à leurs impératifs biologiques. Les ONG soulignent que la réglementation n'est pas respectée, ces interventions n'étant autorisées qu'à titre exceptionnel.

Montée en puissance dans les années 2000, la problématique du bien-être animal est devenue centrale aux Pays-Bas, avec des ONG très actives (partie 2) et, depuis 2002, un parti politique dédié à cette cause, le Parti pour les animaux (*Partij voor de Dieren*, PvdD). Le PvdD a des partenariats avec des partis européens partageant la même cause : *Mensch Umwelt Tierschutz Partei* en Allemagne, fondé en 1993 et qui a aussi obtenu un siège au Parlement européen en 2014, *Fokus* au Danemark, *Djurens* en Suède, *Animal Welfare Party* en Angleterre, *Hayvan Partisi* en Turquie.

En Italie, le degré de préoccupation sur le bien-être animal fluctue au gré des articles de presse sur les conditions d'élevage (figure 2). En Espagne, si la recherche travaille à l'amélioration des conditions d'élevage, les ONG semblent plus focalisées sur les animaux de compagnie.

Figure 2 - Campagne « Cow Tour » de CIWF dénonçant les conditions de transport à longue distance des animaux vivants



Source : La Repubblica, quotidien national italien

1.3. Antibiorésistance

Dans les trois pays du nord de l'Europe, les citoyens sont préoccupés par le développement en élevage de bactéries résistantes aux antibiotiques et transmissibles à l'homme (SARM, ESBL)² et par la présence de résidus d'antibiotiques dans les produits animaux. Au Danemark, un épisode de la série très populaire, *Borgen*, a été consacré aux résidus de pénicilline dans la viande de porc, reflétant l'importance de la préoccupation sociale. Des programmes de réduction de l'utilisation des antibiotiques en élevage sont mis en place. Des acteurs des filières développent des cahiers des charges sans antibiotiques. En Italie et en Espagne, l'antibiorésistance est une préoccupation croissante mais elle n'a pas conduit à de telles actions.

2. SARM : Staphylococcus Aureus Résistant à la Méthicilline. ESBL : Extended spectrum beta-lactamase.

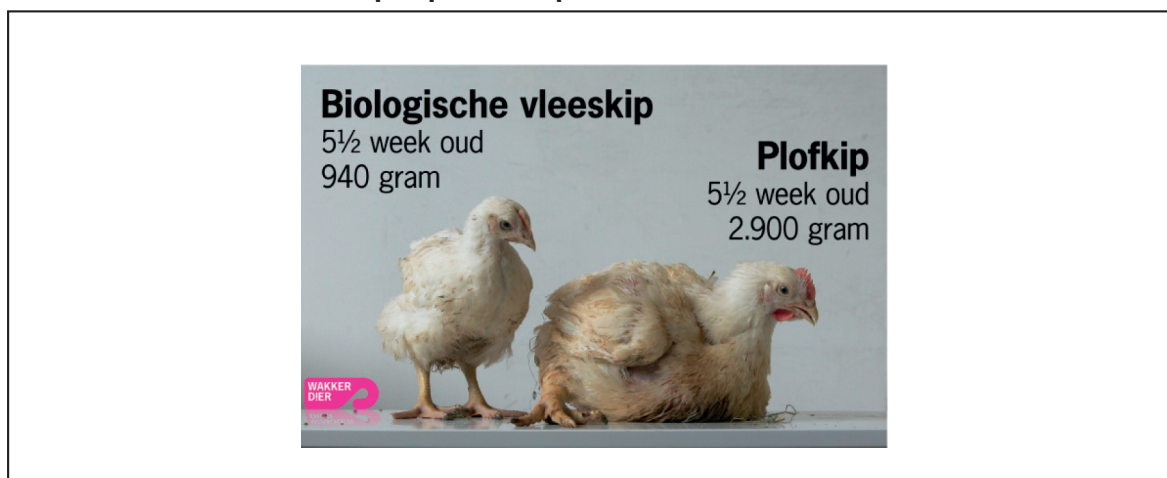
1.4. Taille des troupeaux

Le débat sur la taille des élevages est particulièrement vif en Allemagne (*Massentierhaltung, Agrarfabriken*) et aux Pays-Bas (*megastallen, varkensflat*), mais absent au Danemark, où les élevages sont pourtant parmi les plus grands d'Europe. Au contraire, les associations environnementales danoises voient dans les économies d'échelle des grands élevages le moyen d'amortir les coûteux investissements pour réduire les pollutions. Le débat concerne surtout les élevages avicoles et porcins. Aux Pays-Bas, ce débat est ancien. Déjà en 1972, l'association *Natuur en Milieu* publiait un livret intitulé « l'élevage industriel : les écuries d'Augias dans l'environnement et le paysage ». En 2006, les pouvoirs publics ont organisé un débat sur le développement des mégafermes, avec tous les acteurs de la société, autour des questions de condition animale, d'environnement, de santé animale et humaine, de sécurité sanitaire, d'alimentation animale, de paysage et de disparition de l'exploitation familiale (Animal Science Group, 2008). Malgré la controverse, la volonté de préserver la compétitivité des Pays-Bas sur les marchés mondiaux a conduit à un compromis sur un élevage « intensif de manière responsable ». Par contre, dans le Brabant du nord, première région d'élevage du pays, l'ampleur de la contestation sociale a conduit les autorités locales à plafonner la taille des élevages à 1,5 ha d'emprise des bâtiments au sol³ en 2010 (Roguet, 2013). En Allemagne, le plafonnement de la taille des élevages est aussi évoqué par certains responsables politiques face à la montée de la contestation (Topagrar.com, 2014a, 2015a).

1.5. Éthique animale

Au nord de l'Europe, la sélection génétique fait débat. Les performances zootechniques en élevages sont jugées trop élevées et causes de douleur et de mortalité. Il est question de « *plofkip* » aux Pays-Bas (figure 3), de « *Turbokuh* » (vaches turbo) en Allemagne, des « *25.000 døde grise om dagen* » au Danemark (25 000 porcelets morts par jour, car non viables, du fait de la prolificité trop élevée des truies). La suppression d'animaux pour raison économique (poussins mâles des volailles de ponte, porcelets chétifs, veaux laitiers mâles

Figure 3 - Campagne d'affichage de Wakker Dier en 2012 pour dénoncer la croissance trop rapide des poulets de chair



Source : Wakker Dier

3. Ce seuil correspond à un bâtiment d'environ 1 500 truies en naissance ou 11 000 places d'engraissement.

selon la conjoncture), est aussi vivement remise en cause sur un plan éthique en Allemagne et aux Pays-Bas. Au Danemark, ce sujet est évoqué sans provoquer un vrai débat, d'autres controverses s'imposant comme l'élevage d'animaux pour leur seule fourrure.

2. Les orientations données par les principaux acteurs des débats

Les controverses sur l'élevage mobilisent divers acteurs, associations, filières d'élevage, chercheurs, pouvoirs publics, etc., qui mettent en œuvre différents modes d'action pour faire avancer leur cause. Les médias (télévision et presse) n'ont pas été analysés dans ce travail bien qu'ils jouent, dans tous les pays, un rôle important de diffusion et d'exacerbation des débats.

2.1. Des modes d'action variables selon les ONG

Les associations se distinguent par leur champ d'influence géographique, international (comme PETA, CIWF ou WWF), ou strictement national. Les associations internationales sont peu présentes dans les pays du nord de l'Europe, le terrain étant occupé par de puissantes associations nationales créées au XIX^e siècle, âge d'or de la zootechnie, de la croissance des productions animales et des premiers questionnements politiques et non-religieux sur le bien-être animal (Delanoue *et al.*, 2015). Les associations nationales se retrouvent à l'échelle européenne au sein d'Eurogroup for Animals (pour la protection animale) et d'European Environmental Board (pour la protection de l'environnement), pour exercer un lobbying commun (tableau 4). Ceci conduit à une perméabilité des controverses entre pays.

Tableau 4 - Nombre d'associations membres des groupes de lobbying européens par pays

Année 2014	Allemagne	Pays-Bas	Danemark	Espagne	Italie	France
European Environmental Board	18	8	2	8	6	14
Eurogroup for Animals	2	3	1	2	1	4

Source : <http://www.eeb.org/> et <http://www.eurogroupforanimals.org/>

Acteurs majeurs des controverses, les associations (environnementales, de protection animale, pour une agriculture paysanne, etc.) mettent en œuvre différents modes d'action répondant à différents objectifs et stratégies. Leurs ressources proviennent des cotisations des adhérents, de legs et de donations. Certaines ONG, que nous qualifions « d'abolitionnistes », ont pour objectif la fin de l'élevage. Par différents canaux (réseaux sociaux, sites internet, médias, stands, etc.), elles communiquent sur les conditions d'élevage et ses conséquences sur l'environnement, le bien-être animal, pour sensibiliser l'opinion publique. Elles organisent des opérations « coup de poing » (happenings, images volées) destinées à choquer et faire réagir. Elles intentent des actions en justice pour faire interdire des projets ou des pratiques et obtenir des dommages et intérêts. D'autres, que nous qualifions

d'« alternatives » selon la typologie de Delanoue *et al.* (2015), ne sont pas opposées au principe même de l'élevage. Leurs actions visent à faire évoluer les pratiques d'élevage vers un idéal qu'elles partagent : une production biologique qui cherche à respecter l'environnement, le bien-être animal (accès à l'air libre) et la biodiversité, et une consommation de produits animaux réduite mais de meilleure qualité. Outre le lobbying pour renforcer les réglementations, elles conçoivent des labels pour différencier les produits animaux selon leur mode de production, et tissent des partenariats avec les acteurs des filières et les enseignes de la grande distribution, pour faire évoluer leurs cahiers des charges.





Certaines associations peuvent se regrouper pour augmenter leur influence auprès des pouvoirs publics ou des acteurs des filières. Par exemple en Allemagne, en 2009, la plus grosse association environnementale du pays, BUND (*Bund für Umwelt und Naturschutz Deutschland*, 500 000 adhérents), et l'association pour une agriculture paysanne, AbL (*Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft*, 3 000 adhérents), ont fédéré les différentes associations et initiatives citoyennes travaillant sur l'élevage au sein du réseau *Wir haben es satt ! Bauernhöfe statt Agrarindustrie* (« Nous en avons assez ! Des fermes, pas des usines ») pour porter leurs revendications communes auprès des politiques, industriels et médias (Niemann, 2014). Opposé à l'orientation « *Wachsen oder weichen* » (grandir ou mourir), donnée par le syndicat agricole majoritaire et les chambres d'agriculture, leur modèle d'agriculture et d'élevage durable est NEULAND (voir ci-après). Depuis 2010, le réseau organise chaque année, lors du salon de l'agriculture de Berlin, un défilé rassemblant entre 25 000 et 50 000 manifestants. Il fait pression – avec un certain succès – sur le gouvernement, pour un droit des associations à porter plainte au nom des animaux, une procédure d'agrément des bâtiments d'élevage par les associations, l'étiquetage des viandes et produits laitiers selon le mode d'élevage, la réorientation des subventions agricoles vers des élevages plus respectueux du bien-être animal et de l'environnement, une alimentation animale locale sans OGM et la baisse de la production et des exportations.

Dans les trois pays du nord de l'UE étudiés, les principales associations de protection animale ont créé leurs propres labels « bien-être animal » (tableau 5). Ainsi, au Danemark, *Dyrenes Beskyttelse*, plus grosse association de protection animale du pays avec 80 000 adhérents, a créé en 1992 le label “*Anbefalet af Dyrenes Beskyttelse*” (encadré 1). Pour la viande, elle l'a d'abord associé au label plein air privé *Friland* puis, en 2005, au label biologique *økologi*, certifié par le gouvernement (Maskinbladet, 2005). Mais contrairement aux espoirs des associations porteuses, la part de marché de la viande biologique est restée mineure (1 % contre 30 % pour le lait biologique). Cet étiquetage conjoint s'est étendu aux œufs en 2015 et au lait en 2016.

Aux Pays-Bas, *Dierenbescherming*, la principale association de protection animale avec 200 000 adhérents, a créé en 2007 le label *Beter Leven* (vie meilleure) pour la viande et les œufs. Il repose sur un système d'étoiles dont le nombre augmente avec le bien-être animal. Le maximum, trois étoiles, correspond à la production biologique ou à des cahiers des charges très exigeants de type Label Rouge. Les animaux disposent de plus de surface et d'un milieu de vie enrichi, la contention et les pratiques douloureuses sont réduites. Les cahiers des charges sont transparents et téléchargeables sur le site beterleven.dierenbescherming.nl (tableau 6). Les ventes des produits *Beter Leven*, tous confondus, ont connu une croissance exponentielle aux Pays-Bas, passant de 22 à 473 millions d'euros de 2008 à 2013 (Ministrie van Economische Zaken, 2014). En 2015, 1 057 éleveurs produisent 20 millions d'animaux sous label *Beter Leven* (+18 % sur un an), dont 17 millions de poulets de chair, 1 million de poules pondeuses, 2 millions de porcs, 254 000 veaux et 16 000 bovins. Ces volumes restent néanmoins très limités par rapport à la production nationale totale. La

certification Beter Leven n'ayant pas atteint des parts de marché significatives, les ONG ont maintenu leur pression sur les enseignes de distribution pour améliorer la prise en compte du bien-être animal. Ceci a conduit ces dernières à mettre sur le marché leurs propres labels « porc (ou poulet) de demain » (cf. 1.1.1.).

Tableau 5 - Labels « bien-être animal » créés en partenariat avec une association de protection animale

Danemark	Pays-Bas	Allemagne	
			
1992	2007	1998	2013
Viande (porc, poulet, bœuf, mouton/agneau, cerf, bison), œufs	Viande (porc, poulet, bœuf, veau, lapin), œufs, lait (critères en cours d'élaboration en 2015)	Viande (porc, volaille, bœuf, mouton/agneau), œufs	Viande (porc, volaille)
Bio	3 étoiles = bio et Label Rouge	Bio	2 étoiles = bio

Source : auteurs




Encadré 1 - Cahier des charges de Anbefalet af Dyrenes Beskyttelse

Le cahier des charges *Anbefalet af Dyrenes Beskyttelse* couvre la protection des animaux pendant l'élevage, le transport et l'abattage. En élevage de porc, les reproducteurs sont élevés en plein air et en groupe, les porcelets et porcs à l'engrais dans des enclos, avec accès à l'extérieur, selon les normes de surfaces fixées par Dyrenes Beskyttelse.

Les truies peuvent être inséminées dans des cases individuelles en bâtiments. Le naissage se fait en plein air dans des cabanes, l'âge au sevrage est de 30 jours au minimum (40 jours en élevage biologique), la coupe des queues est interdite.

Source : site internet de Dyrenes Beskyttelse

Tableau 6 - Cahier des charges Beter Leven : exemple du poulet de chair

Critère	Standard			
Densité en bâtiment	Pas d'obligation 18 poussins/m ² en moyenne	12 poussins/m ²	13 poussins/m ²	10 poussins/m ²
Chargement	Max 42 kg/m ²	Max 25 kg/m ²	Max 27,5 kg/m ²	Max 21 kg/m ²
Jardin d'hiver	Non	Oui	Non	Non
Parcours extérieur	Non	Non	1 m ² /poulet	4 m ² /poulet
Race à croissance lente	Non	Oui	Oui	Oui
Matériaux manipulables	Non	Oui	Oui	Oui
Lumière naturelle	Pas obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Âge à l'abattage	35 - 42 jours	56 jours	56 jours	70 jours
Étourdissement	Électrique ou gaz	Gaz	Gaz à partir de 2018	
Transport	24 h maxi	3 heures maxi	3 heures maxi	24 heures maxi

Source : beterleven.dierenbescherming.nl, traduction C. Roguet

En Allemagne, le label bien-être le plus ancien et le plus utilisé est Neuland, créé en 1988 par le *Deutsche Tierschutzbund* (DTB, plus grosse association de protection animale du pays avec 800 000 adhérents), BUND et AbL, précédemment citées. Les cahiers des charges (un général et un par filière) sont transparents et téléchargeables sur le site de Neuland (encadré 2). Les produits sont vendus sans étiquetage spécifique par des bouchers, cantines et restaurateurs affiliés. Plus récemment, en 2013, en partenariat avec VION, deuxième abatteur de porcs du pays, Wiesenhof, premier producteur de volailles, et avec le soutien politique et financier du ministère fédéral de l'agriculture, DTB a créé le label bien-être *Für mehr Tierschutz* (pour plus de protection animale). Ses obligations sont précisément renseignées dans un cahier des charges consultable sur un site internet dédié (tableau 7). À l'instar de Beter Leven, le label *Für mehr Tierschutz* repose sur un système d'étoiles, avec un niveau d'entrée et un niveau supérieur (Roguet et Rieu, 2014). Ses parts de marché sont minimes. En porc, l'ensemble des cahiers des charges (*Für mehr Tierschutz*, Four Pfoten, Neuland, Bioland, Naturland, Biopark, Biokreis, Demeter) concerne en définitive moins de 1 % de la production nationale en 2014 (Christensen *et al.*, 2014).



Encadré 2 - Principaux éléments du cahier des charges du label bien-être allemand Neuland

La taille d'élevage est plafonnée à 150 truies ou 950 places d'engraissement, 200 mères en bovins allaitants, 14 400 poulets de chair ou 5 100 dindes ou 2 000 canards ou 9 000 pondeuses. Les animaux doivent disposer d'un sol paillé (caillebotis interdit), d'un accès per-

manent à l'air libre et d'une alimentation locale, sans soja ni OGM. Les mutilations (coupe de la queue, meulage des dents, époinçage du bec, écornage) sont interdites.

Source : site internet de Neuland

Tableau 7 - **Cahier des charges du label Für Mehr Tierschutz : exemple pour les porcs**
Partenariat filière (Vion), Université de Göttingen et Deutscher Tierschutzbund






	Conventionnel		
Taille maximum d'élevage	Aucune	3 000 places d'engraissement	2 000 places d'engraissement
Accès à l'extérieur	Non		Oui (parcours ou courette)
Surface par animal	50 kg : 0,5 m ² /porc 50-110 kg : 0,75 m ² > 110 kg : 1,0 m ²	+ 50 % de surface que par rapport à la loi	+ 100 % de surface que par rapport à la loi
Type de sol	Caillebotis intégral	Création d'aires de couchage plus confortables	Sol plein pour aire de couchage
Aire de couchage	Pas séparées, sur caillebotis	À créer	Séparées, avec litière paillée
Matériaux manipulables	Pas d'obligation de matériaux naturels comme la paille	Distributeurs de paille ou de copeaux + matériaux organiques (cordes de chanvre, bois, etc.)	Paille à brins longs obligatoire
Température	Pas encadrée en détail	Refroidisseurs d'air ou brumisateurs obligatoires	Accès à l'extérieur, refroidisseurs et brumisateurs obligatoires
Castration	Autorisée sans anesthésie	Sous anesthésie générale, immunocastration ou mâles entiers	
Coupe de la queue	Autorisée sans anesthésie	Interdite	
Transport	Sans limite si eau disponible ; pause après 24 heures	200 km et 4 heures maximum	

Source : tierschutzlabel.info/home/, traduction C. Roguet

En Espagne et en Italie, les ONG de protection animale sont moins nombreuses et dotées de moyens financiers et humains plus limités. La mobilisation sociale est beaucoup moins forte sur le sujet. CIWF est la principale ONG active sur le bien-être animal en Italie. Pour améliorer les conditions de vie du plus grand nombre d'animaux, sa stratégie est de travailler avec les leaders de l'agroalimentaire. Elle décerne chaque année un trophée à ceux dont la politique d'achat ou les engagements ont un impact positif sur le bien-être des animaux d'élevage (tableau 8). Toujours en Italie, le mouvement *Slow Food*, né en 1989 dans la région du Piémont en opposition au « *fast food* », promeut un élevage responsable pour l'environnement, des produits de qualité et une juste rémunération pour l'agriculteur. Il rassemble 100 000 membres issus de 160 pays. En 2007, l'entrepreneur Farinetti s'est inspiré du concept pour créer sa chaîne de supermarchés de luxe *Eataly*, qui commercialise

des produits italiens de haute qualité, équitables et durables, telle la viande de bœuf du Piémont. Sur les mêmes principes, d'autres initiatives locales ont vu le jour comme l'association *Crisoperla* en Toscane en 2009. Elle compte une trentaine de membres, principalement des producteurs regroupés en une coopérative et accompagnés par deux techniciens. Elle promeut l'agriculture biologique et l'économie solidaire, en encourageant les synergies entre producteurs, consommateurs et techniciens.

Tableau 8 - Conditions à respecter pour concourir aux Trophées Bien-être animal de CIWF

Année de création	2007	2010	2011	2012	2015
Filière					
Obligations	Œufs ou ovoproduits issus d'élevages hors-cage : au sol, plein air, bio.	Densité d'élevage et vitesse de croissance plafonnées, enrichissement du milieu (lumière naturelle, objets à piquer et perchoirs)	Accès au pâturage durant la période de pousse de l'herbe, plan d'action concernant les indicateurs de bien-être animal (boiteries, mammites, état d'engraissement). Élevages des veaux en groupe, sur litière, avec une alimentation riche en fibres	Logement des truies en groupe durant toute la gestation, arrêt des opérations douloureuses (coupe des queues, des dents, castration chirurgicale), apport de matériaux manipulables adéquats et de litière.	Système hors cage

Source : <http://www.ciwf.fr/campagnes/trophees-bien-etre-animal/>

2.2. L'implication de la recherche dans l'innovation vers des élevages plus acceptables socialement

Dans les trois pays étudiés du nord de l'Europe, la recherche joue un rôle actif dans les controverses sur l'élevage. Elle formule des recommandations pour améliorer l'acceptabilité sociale des élevages et participe à la conception de modèles d'élevage plus durables.

2.2.1. Prescriptions pour un élevage socialement accepté en Allemagne

Dans une approche économique, éthologique et sociale, les universitaires Spiller et Knierim (2014) ont tracé les grandes lignes de l'élevage à l'horizon 2035 en Allemagne. L'objectif était de donner aux agriculteurs un peu de visibilité sur les façons socialement acceptées de pratiquer l'élevage et de contribuer à « la réconciliation de la société avec l'élevage moderne ». Leurs conclusions (tableau 9) ont été largement reprises dans le rapport du conseil consultatif pour la politique agricole du ministère de l'alimentation et de l'agriculture (WBA, 2015). Ce rapport présente les « chemins vers un élevage accepté par la société ». Jugeant non durables les conditions de logement de la majorité des animaux de ferme, ses auteurs prônent des mesures pour améliorer le bien-être animal, la protection de l'environnement et de la santé humaine, la durabilité et l'équité sociale. Le rapport évalue les

surcoûts induits par ces mesures et souligne leurs impacts négatifs potentiels sur la compétitivité de l'élevage allemand, en l'absence de toute politique publique d'accompagnement. Il recommande des campagnes de promotion pour faire connaître et mieux valoriser les produits issus de modes de production aux standards plus élevés.

Tableau 9 - **Recommandations pour un élevage durable sur le bien-être animal**

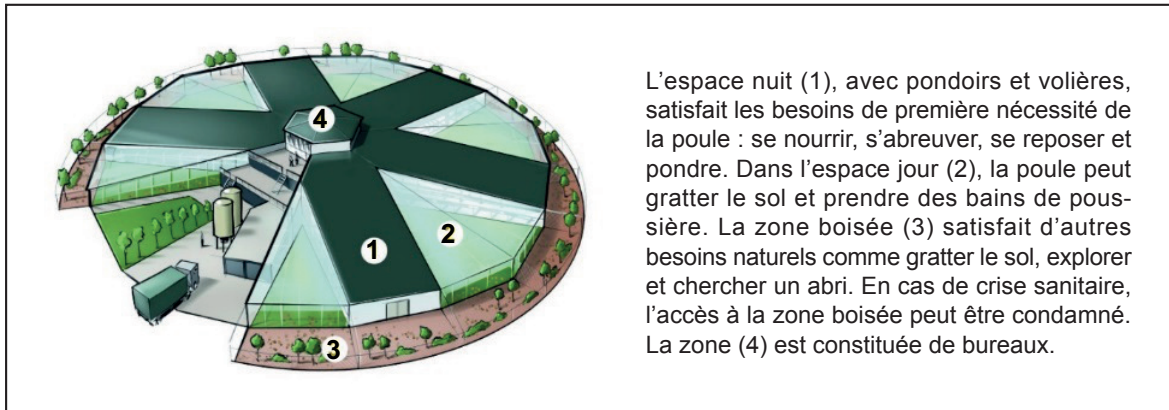
<p>Conditions d'élevage</p> <p>(1) Accès de tous les animaux à différentes zones climatiques, y compris à l'air libre et, pour les vaches laitières, aux pâturages.</p> <p>(2) En 2035, l'élevage strictement en bâtiment ne sera plus accepté. L'accès à des zones différentes, voire au plein air, réduira le stress des animaux. De plus, les animaux seront ainsi à nouveau visibles par les citoyens, un point important dans l'acceptation des modes d'élevage.</p> <p>(3) Différents domaines fonctionnels (couchage, alimentation, etc.), avec différents types de sol.</p> <p>(4) Équipements et matériaux pour une occupation, une alimentation et un toilettage conformes aux besoins de l'espèce.</p> <p>(5) Espace suffisant, sans immobilisation permanente.</p>
<p>Pratiques</p> <p>(6) Arrêt des mutilations qui visent à adapter l'animal au système d'élevage et réalisation sous anesthésie des autres interventions potentiellement douloureuses.</p> <p>(7) Mise en place d'un système obligatoire de contrôle de la santé et du comportement des animaux.</p> <p>(8) Réduction de la consommation de médicaments.</p> <p>(9) Élévation du niveau de formation, de connaissances et de motivation des personnes en charge d'animaux.</p>
<p>Sélection génétique</p> <p>(10) Meilleure prise en compte des caractéristiques fonctionnelles des animaux.</p>

Source : Spiller et Knierim (2014), WBA (2015)

2.2.2. Co-design d'élevages aux Pays-Bas

En 2004, l'université de Wageningen a réalisé une étude pour concevoir des modèles d'élevage durables de poules « pour une vie meilleure des poules, des éleveurs fiers et une société satisfaite » (WUR, 2004). La combinaison des besoins des poules, de ceux des éleveurs et des demandes de la société, et des séances de co-design entre chercheurs, citoyens et acteurs des filières, ont conduit à la rédaction du cahier des charges pour un élevage socialement responsable. Il peut y être élevé jusqu'à 30 000 poules et le coût de production des œufs est environ 20 % plus cher qu'en élevage conventionnel. Deux prototypes ont été dessinés, Rondeel et Plantation. Grâce à la coopération de nombreux partenaires techniques et financiers, un élevage Rondeel a été construit, organisé en trois espaces (figure 4). Les œufs ainsi produits sont commercialisés en code 2 (claustration) car ils ne répondent pas aux obligations sur le plein air. Ils bénéficient cependant d'un classement 3 étoiles dans le label Beter Leven.

Figure 4 - Le système Rondeel



Source : <http://www.rondeel.org/fr/le-systeme/>

2.2.3. Programme d'innovation au Danemark : *The Moon Pig*

En 2013, le ministère de l'Environnement et de l'Alimentation danois a lancé le projet *Månegrisen* (*The Moon Pig* en anglais) pour stimuler l'innovation en élevage porcin. De 2013 à 2018, un partenariat public-privé doit développer des méthodes et technologies innovantes, « révolutionnaires », pour concilier production porcine intensive et respect de l'environnement. Le projet est jugé aussi ambitieux que l'était, dans les années 1960, celui d'envoyer un homme sur la lune. Conformément au plan d'action « bien-être » de 2014 (cf. 2.3.), l'amélioration du bien-être animal a été ajoutée au cahier des charges du projet. Les innovations doivent relever quatre défis : mesurer et réduire toutes les émissions, améliorer le bien-être et la santé animale, optimiser l'utilisation des ressources, le tout dans un concept global d'élevage attractifs pour les éleveurs. Des prototypes d'élevages ont été imaginés et leurs impacts sur le bien-être animal, l'économie, l'environnement et le climat chiffrés (Andersen *et al.*, 2014). Ils seront évalués en 2016.

2.3. Les orientations données par le pouvoir politique et la réglementation

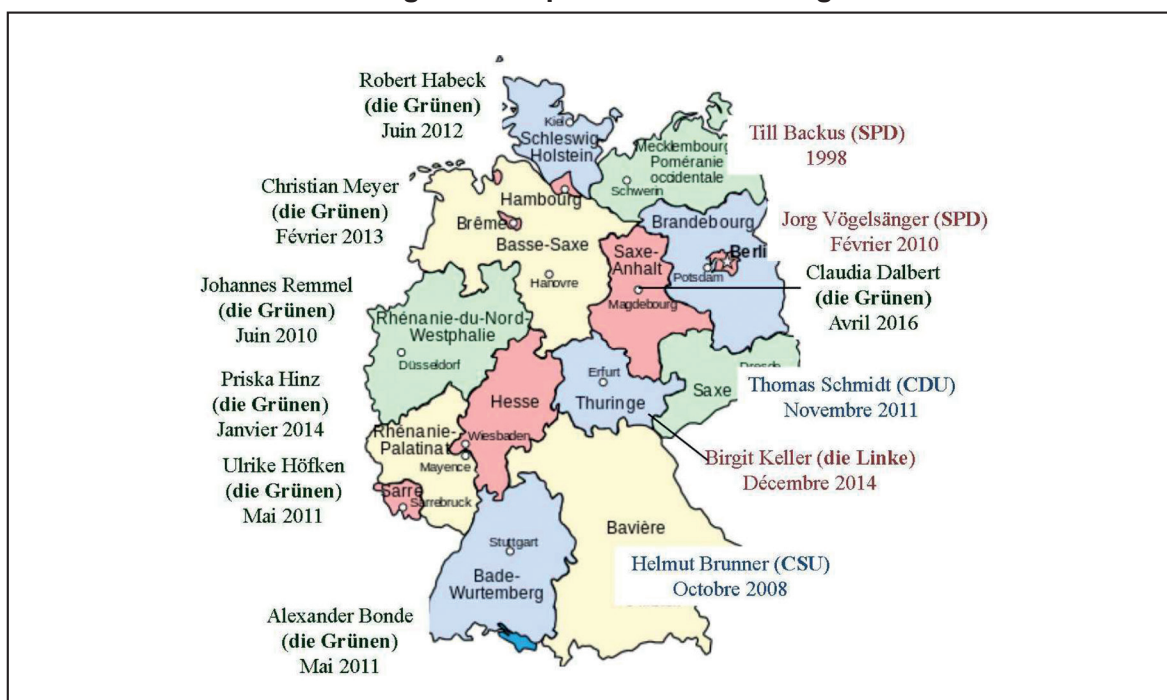
Dans un marché unique, les mesures de protection des animaux en élevage, lors du transport et de l'abattage, sont fixées à l'échelle européenne pour éviter les distorsions de concurrence. Mais des spécificités nationales (sensibilité, marchés) conduisent certains États membres à fixer des obligations plus élevées. Par exemple, l'Allemagne et les Pays-Bas imposent une surface minimale par porc plus grande (0,75 et 0,80 m² respectivement) que la norme européenne (0,65 m²). Le Danemark interdit le caillebotis intégral en élevage porcin (une partie du sol doit être pleine) et les cages en attente-saillie⁴, et limite à la moitié de sa longueur la coupe de la queue. En poules, l'Allemagne a anticipé la mise en œuvre de la Directive (2010 au lieu de 2012) et ajouté des contraintes (cages plus hautes et densités plus faibles). Certains *Länder* demandent l'interdiction, à l'échelle fédérale, des cages en élevage de poules pondeuses d'ici 2025 (ou 2028 en cas de difficultés). Très exportateurs sur le marché allemand, les Pays-Bas ont suivi la même voie.

4. Dans les nouvelles constructions depuis 2015 et dans tous les élevages à partir de 2035, les truies ne pourront être bloquées que trois jours maximum au moment de l'insémination.

À l'échelle nationale, le pouvoir politique intervient aussi quand un arbitrage apparaît nécessaire devant la virulence des débats. Ainsi, en Allemagne, chaque nouveau ministre fédéral de l'agriculture rédige une charte pour l'agriculture, à partir de consultations avec les associations, les filières, la recherche et les gouvernements des *Länder*. Celle de 2012 avait deux priorités : la recherche de solutions pour arrêter les mutilations et l'étiquetage des viandes selon le mode d'élevage avec la création d'un label officiel (*Für mehr Tierschutz* décrit en 2.1.). Celle de 2014 place l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage, porcs et volailles en particulier, comme la priorité du nouveau ministre de l'agriculture (Topagrar.com, 2014b). Les points visés sont, en porc, le transport, la coupe de la queue et la prolificité des truies, et en volaille, l'époinçage du bec et l'élimination des poussins mâles d'un jour. Le gouvernement encourage la « démarche volontaire obligatoire » : si les filières ne prennent pas d'initiatives, de nouvelles réglementations s'imposeront. Il s'engage à promouvoir le bien-être animal à l'échelle européenne et internationale (OCDE, OIE). Dans une déclaration conjointe au comité Agriculture et Pêche du Conseil de l'Europe en 2014, l'Allemagne, le Danemark et les Pays-Bas ont ainsi appelé à une application plus stricte et plus harmonisée de la législation européenne en vigueur sur le bien-être animal en élevage, lors du transport et de l'abattage (General Secretariat of the Council, 2014). L'Allemagne souhaite aussi une réglementation européenne pour la protection des dindes (Topagrar.com, 2015b).

À l'échelle régionale, au début des années 2010 en Allemagne, les Verts et les socialistes ont fait de l'élevage un de leurs thèmes de campagne et remporté de nombreux succès électoraux. En 2016, onze des 16 *Länder* ont un ministre de l'agriculture écologiste ou socialiste (carte 2). Ceci se traduit par des positions politiques⁵ très offensives envers l'élevage. La Basse-Saxe en 2011 et la Rhénanie du nord-Westphalie en 2015, respectivement premier et deuxième *Land* agricole du pays, ont chacune lancé un « plan bien-être ». Par la recherche et l'expérimentation dans des fermes-tests et par des évolutions réglementaires,

Carte 2 - Les ministres de l'agriculture par Land en Allemagne en 2016



Source : auteurs

5. En Allemagne, État fédéral, les *Länder* ont des compétences réservées dont l'agriculture et l'environnement.

elles entendent parvenir à l'arrêt des mutilations, de la contention individuelle, de la suppression d'animaux pour raison économique⁶ et réorienter la sélection vers des souches à croissance plus lente en volaille de chair. Ces plans sont administrés par des représentants des associations, de la recherche et développement, des éleveurs, des industriels, des distributeurs, de l'Église et de l'administration (protection des consommateurs et de la sécurité sanitaire, vétérinaires).

Au contraire de l'Allemagne, la pression politique et réglementaire sur les élevages semble se relâcher au Danemark, depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux en juin 2015. Auparavant, le ministre de l'agriculture sortant, social-démocrate et très impliqué dans la cause animale, a fait signer en 2014 aux représentants du gouvernement, des consommateurs, des associations de protection animale, des scientifiques et des praticiens, un plan d'action « bien-être » pour les porcs, traduisant un consensus autour de neuf points (tableau 10). La mention, en introduction du plan, selon laquelle « la production porcine danoise est un secteur important de l'économie du pays. Cela ne doit pas changer », nuance cependant l'ambition réelle du gouvernement danois.

Tableau 10 - **Plan d'action bien-être en 9 points pour l'élevage de porc au Danemark**

1	Augmentation du taux de survie des porcelets et des truies : + 500 000 porcelets par an d'ici 2020
2	Bannissement des cages de truies avec l'objectif de 10 % des truies en maternité libres en 2020
3	Arrêt de la castration des porcelets sans anesthésie
4	Réduction de la caudectomie par la recherche de solutions technologiques permettant d'apporter plus de paille
5	Réduction des ulcères de l'estomac
6	Conception de bâtiments d'élevage durables avec le projet de recherche <i>The Moon Pig</i>
7	Information des consommateurs
8	Formation des éleveurs
9	Mobilisation à l'échelle internationale

Source : Ministère de l'environnement et de l'alimentation du Danemark (Jorgensen, 2014)

Aux Pays-Bas, la coalition au gouvernement depuis 2012 des libéraux et des travailleurs soutient le secteur économique, avec l'objectif d'une croissance maîtrisant les impacts environnementaux. En Espagne et en Italie, l'agriculture ne constitue pas, ou très peu, un sujet politique. Le cadre réglementaire national se limite à la transposition des directives et aux règlements européens.

2.4. Les actions mises en œuvre par les filières

2.4.1. Communiquer davantage pour rassurer le citoyen et le consommateur

Dans les débats sur l'élevage, syndicats et entreprises des filières animales argumentent sur la nécessaire compétitivité dans une économie mondialisée, sur les emplois, la fourniture d'aliments à bon marché, le respect du bien-être animal et la réduction des antibiotiques. Face aux critiques, ils mettent en œuvre une stratégie en deux axes : i) communiquer

6. Le ministre de l'agriculture de Basse-Saxe a demandé au gouvernement fédéral d'inscrire, dans la loi de protection des animaux, l'interdiction de la suppression des poussins mâles à l'échéance 2020 (*Die Welt*, 2015). Mais ce dernier s'y refuse au motif qu'en l'absence d'alternative à cette pratique, une telle interdiction conduirait à renforcer la position concurrentielle des autres pays (Raiffeisen, 2015). Il finance donc la recherche de solutions tel le sexage *in ovo*. Mais, pour les partis de gauche et la plupart des ONG, l'objectif est le retour à des souches mixtes (ponte et chair).

pour informer et rassurer les citoyens et consommateurs (campagnes d'affichage, portes ouvertes, installation de fenêtres sur les bâtiments d'élevage, présence accrue sur internet et les réseaux sociaux, etc.), ii) élaborer des cahiers des charges pour redorer l'image des productions animales et répondre à la demande des consommateurs.

En Italie par exemple, la filière avicole a créé un site internet mettant en avant les « six vérités sur le poulet ». Des argumentaires pédagogiques et des témoignages d'experts tentent de mettre fin aux idées reçues sur l'élevage avicole. Pour prendre part plus efficacement aux débats croissants autour de la consommation de viande, les associations des industriels de la viande bovine (Assocarni), de la viande et charcuterie porcine (Assica) et de la volaille (Unaitalia) ont fondé en 2012 l'association Carni Sostenibili (viande durable). L'objectif est de communiquer ensemble sur des sujets communs (impact environnemental, antibiotiques, santé), sans se concurrencer ou se porter préjudice. Des actions identiques sont menées en Basse-Saxe en Allemagne, avec l'appui de l'université de Vechta (programme WING).

2.4.2. Certifications, labels privés et cahiers des charges

Dans le nord de l'Europe, les filières animales ont mis en place des certifications privées traduisant le respect des obligations réglementaires relatives à la protection de l'environnement, au bien-être animal et à la maîtrise sanitaire : QS en Allemagne, DANISH au Danemark, IKB aux Pays-Bas. La quasi-totalité des produits sont certifiés (100 % des porcs aux Pays-Bas, 95 % en Allemagne et au Danemark). L'European Meat Alliance est le lieu de concertation européenne sur ces certifications.

Au-delà, pour se démarquer de leurs concurrents, tout en répondant à la demande de leurs consommateurs, les distributeurs développent leurs propres marques alliant bien-être et qualité gustative (viande plus persillée). Au Danemark, ces produits (*Den Go'e Gris* de Rema1000, *Antonius*⁷ de Dansk Supermarked) représentent 12 % des ventes de viande de porc, le bio et le plein air 5 % (Christensen *et al.*, 2014).

Aux Pays-Bas, à côté de *Eko* (bio) et *Beter Leven*, les distributeurs ont créé de nombreuses marques pour un bien-être animal intermédiaire (*Good farming welfare*, *Krull-Varkenvlees*, de *Heydehoeve*, *Friever-Friberne*) ou supérieur (*Scharrelvarken*, *Livar*), ou des produits durables (*Keten Duurzaam Varkensvlees*, *Milieukeur Varkenvlees*). Ils sont souvent étiquetés *Beter Leven* (trois étoiles pour le bio, deux pour le Scharrel, une pour les autres). La viande « durable » représente près de 30 % des achats des ménages en valeur en porc (tableau 11) et 9 % en poulet (principalement 1 étoile⁸), une part qui pourrait progresser jusqu'à 20 % ou 30 %. La campagne médiatique de *Wakker Dier* en 2012, dénonçant le *Pflopkip*, a conduit la filière avicole et la distribution néerlandaises à s'engager à arrêter, en 2015, la commercialisation du poulet standard au profit du « poulet de demain » (*Kip van Morgen*). Il comprend des obligations pour le bien-être animal (souches à croissance ralentie, chargement plafonné à 38 kg/m², milieu de vie enrichi) et la protection de l'environnement (soja RTRS⁹, réduction des émissions d'ammoniac, sources d'énergie durable). De fait, en 2016, toutes les enseignes de distribution aux Pays-Bas proposent un « poulet de demain »

7. Le cahier des charges des porcs « *Go'e Gris* » et « *Antonius* » impose que les truies soient en liberté en maternité, les porcs disposent de 30 % de surface en plus, d'une litière paillée et n'ont pas la queue coupée.

8. Le poulet plein air (2 étoiles) n'est quasiment pas développé et le bio (3 étoiles) ne représente que 2 % du marché.

9. RTRS : Round Table on Responsible Soy est une organisation non gouvernementale qui promeut la production, la transformation et le commerce responsables du soja à l'échelle mondiale. Ses membres sont les principales entreprises de la filière soja et des représentants de la société civile du monde entier.

avec des exigences proches, intermédiaires entre l'ancien standard et le poulet une étoile Beter Leven (tableau 12). D'ici la fin de l'année 2016, ce poulet aura totalement remplacé le poulet standard dans les linéaires. Dans le même esprit, des discussions entre acteurs de la filière porcine et distributeurs néerlandais ont conduit en 2013 à un accord sur la viande fraîche de porc durable (*Duurzaam Vlees Initiatief*) et à l'élaboration du cahier des charges du « porc de demain » (*varkens von morgen*). Organisé en trois axes, santé animale, bien-être animal et environnement (Global GAP, 2014a, b, c), il offre plus de place par porc, un milieu de vie enrichi et limite les mutilations (castration interdite, meulage des dents sous réserve, restriction à la coupe de la queue). Le transport est limité à six heures. D'autres obligations portent sur la durée d'allaitement, les antibiotiques, les émissions d'ammoniac et de particules, l'utilisation de soja durable et d'énergies renouvelables. Le premier élevage « *Global Gap – Varkens van morgen* » a été certifié fin 2015. Dans le secteur laitier, pour répondre à la demande des Néerlandais de voir des vaches dans les champs, la coopérative FrieslandCampina vend depuis 2007 des produits laitiers étiquetés « lait de pâturage » (*weidemelk*, figure 5). Par une prime de 6 ct€/litre au producteur, elle souhaite relancer le pâturage et retrouver en 2020 le taux de 2012 de 81 % de vaches pâturant (Elite magazine, 2011). Pour bénéficier de la prime, l'éleveur doit faire pâturer ses vaches au moins 120 jours par an et six heures par jour. La première sortie doit avoir lieu avant le 15 juin. Le chargement est plafonné à dix vaches par hectare.

Tableau 11 - Valeurs de dépenses en viande « durable » aux Pays-Bas en 2013

	Produits animaux durables (M. €)	Produits animaux totaux (M.€)	Part des produits durables (%)
Viande de porc	209,7	738,3	28,4
Viande bovine	74,3	689,3	10,8
Veau	3,0	4,4	68,2
Volaille de chair	81,8	900,4	9,1

Source : Ministerie van Economische Zaken, 2014

Tableau 12 - Cahier des charges des labels de distributeurs aux Pays-Bas (poulet de chair)

Distributeur	Croissance maxi (g/jour)	Densité maxi (kg/m ²)	Nom	Part de marché (%)
Albert Heijn	50	38	Hollandse kip	34
Jumbo	45	33		20
Lidl	45	25	Beter Leven 1 étoile	10
Aldi	47	34		7

Source : Van Horn, LEI, communication personnelle, 2015

Figure 5 - **Étiquetage « lait de pâturage » (weidemelk) sur les produits laitiers commercialisés par le distributeur Albert Heijn (Pays-Bas)**



Source : www.consumentenbond.nl

En Allemagne, les abatteurs Westfleisch (porc) et Wiesenhof (volaille) ont créé, en 2010 et 2011 respectivement, les labels bien-être *Aktion Tierwohl* et *Privathof Geflügel* (Rouget et Rieu, 2014, Topagrar.com, 2015c). Ces labels représentent des volumes confidentiels. De même, l'initiative lancée en 2015 par le distributeur allemand Kaufland, de commercialiser des œufs pondus par des poules élevées en plein air et sans le bec épointé, est anecdotique en termes de volume mais révélatrice d'une tendance (Topagrar.com, 2015d, figure 6).

Figure 6 - **Étiquetage « Issus de poules pondeuses sans le bec coupé » (Allemagne)**

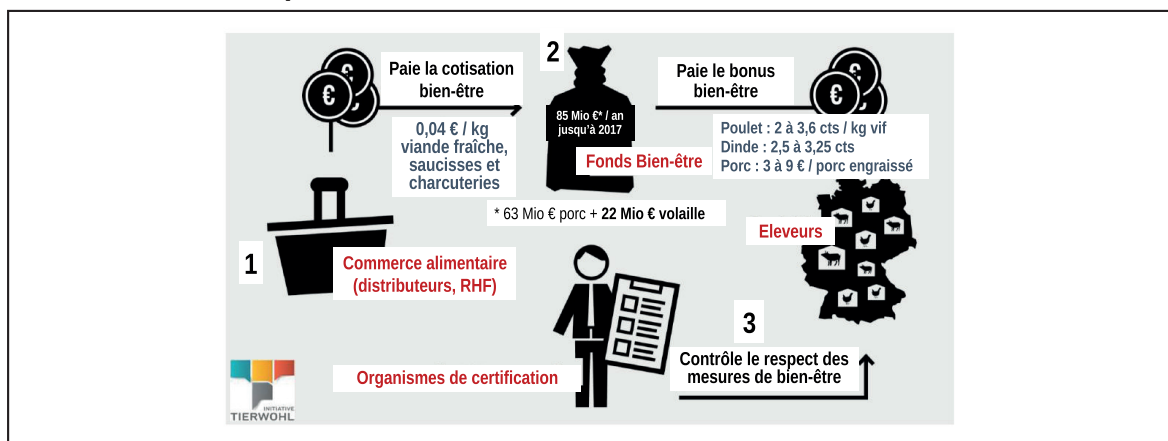


Source : Kwitterseierhof

À l'opposé, l'initiative de branche initiée en 2013 par les filières avicoles et porcines allemandes, pour améliorer les conditions d'élevage sans entamer leur compétitivité (*Initiative Tierwohl*) est de grande ampleur. En 2016, elle concerne un tiers de la production allemande de poulet de chair, 24 % de celle de dindes et 8 % de celle de porcs (Top agrar, 2016). L'Initiative Tierwohl associe producteurs, abatteurs et distributeurs autour de trois objectifs stratégiques : permettre aux éleveurs d'investir pour le bien-être animal dans leurs élevages sans affecter leur compétitivité, éviter de nouvelles réglementations qui ruineraient toute possibilité de valoriser financièrement et médiatiquement les efforts consentis,

et réconcilier élevage et société (Roguet et Rieu, 2014). Les éleveurs volontaires doivent choisir, dans une liste préétablie, plusieurs points à améliorer parmi lesquels, en porc, obligatoirement plus de surface par animal ou un accès permanent à de la paille. Les surcoûts occasionnés sont compensés par des bonus versés aux éleveurs et financés par un fonds alimenté par les distributeurs partenaires (figure 7). Ces derniers prélèvent quatre centimes d'euros sur chaque kilo de viande fraîche, saucisse et charcuterie, vendu dans le pays. Dans les supermarchés ou les restaurants, les produits des élevages participant à l'initiative ne se démarquent pas des autres. Il n'y a aucun étiquetage spécifique, ni de différence de prix entre produits.

Figure 7 - Initiative Tierwohl : mécanisme financier de l'initiative Bien-être allemande associant producteurs, abatteurs et distributeurs



Source : <http://initiative-tierwohl.de/>

En Italie, les grandes entreprises (Coop, Esselunga, Verenozzi, Amadori, etc.) intègrent aussi progressivement des critères de bien-être animal, pour l'instant en volaille (viande et œufs) comme par exemple le label « *Campese* » d'Amadori (poulets en plein air). Ces labels ont presque toujours une dimension territoriale pour répondre à la forte attente des consommateurs italiens d'acheter « local » (politique du zéro kilomètre), comme en témoigne également le grand nombre de labels territoriaux (près d'une centaine de SIQO en viande, transformation de viande ou fromages). Dans cet esprit, la filière bovine vient de créer un cahier des charges, reconnu par le ministère, qui implique six mois d'engraissement minimum en Italie.

Enfin, dans leur programme de responsabilité sociale (RSE), de nombreuses entreprises de la distribution et de la restauration prennent aussi des engagements en faveur du bien-être animal et de l'environnement. Par exemple, Mc Donald's s'approvisionne exclusivement en porcs non castrés aux Pays-Bas depuis 2007 et en Allemagne depuis 2011, et en œufs produits en plein air dans les deux pays (pas de tel engagement au Danemark).

Conclusion

Si les thèmes des débats sur l'élevage sont relativement communs entre pays, leur virulence varie. La présente étude semble confirmer l'existence d'un gradient des préoccupations sociétales sur l'élevage, du nord au sud de l'Europe. Les controverses sont très actives dans le nord de l'Europe, sur de nombreux sujets, portées par de puissantes associations nationales. Elles le sont beaucoup moins dans les pays du sud, en particulier en Espagne. Les pays d'Europe du Nord (Pays-Bas, Allemagne, Danemark), sous l'impulsion de la société civile, ont à l'instar du Royaume-Uni souvent anticipé la mise en œuvre de réglementations communautaires ou ont mis en œuvre des réglementations plus contraignantes que les normes européennes. Il serait intéressant d'examiner les facteurs historiques et sociologiques de ces différences, au-delà de l'attachement aux valeurs gastronomiques (qualités des produits, traditions alimentaires) en Italie ou du besoin de croissance économique et de création d'emplois en Espagne.

Les risques pour la santé humaine et les conditions de vie des animaux en élevage sont aujourd'hui au cœur des préoccupations au nord de l'Europe. La montée de la contestation, les orientations de la recherche et des pouvoirs publics, et les initiatives de filière, conduisent à des changements de pratiques d'élevage en Allemagne et aux Pays-Bas, tout en gardant le souci de la compétitivité des filières. Par contre, au Danemark, les effets d'annonce semblent l'emporter. Le pays exporte l'essentiel de sa production (90 % en porc), et les acteurs économiques imaginent difficilement trouver, à l'export, la rémunération d'efforts concernant des préoccupations nationales. Le lobby agricole est très puissant, argumentant sur l'effet de règles plus strictes sur les parts de marché et l'économie dans un marché libéral. Pour les chercheurs, la critique sociale n'est pas assez forte pour conduire à des évolutions réglementaires, au vu du poids économique et social de l'agriculture au Danemark.

À plus ou moins long terme, avec des phases d'accélération, les demandes de la société conduisent à faire évoluer les modes et pratiques d'élevage, que ce soit par la réglementation, les préconisations de la recherche, les labels créés par les associations ou les initiatives des distributeurs ou des filières. En termes de consommation, l'attachement à la qualité organoleptique et à l'origine géographique des produits alimentaires explique le succès des AOP en Italie et des produits Label Rouge en France. Dans ces deux cas, les surcoûts induits par un élevage plus extensif sont couverts par une meilleure valorisation permise par la qualité organoleptique supérieure du produit. Pour le consommateur, mode d'élevage et qualité gustative sont ici étroitement associés. En revanche, les produits biologiques, plébiscités par les ONG, ont partout des parts de marché très limitées, en raison de leur prix. De même, les cahiers des charges très exigeants des labels créés par les associations de protection animale conduisent à des coûts de production et des prix de vente élevés, qui les cantonnent à un marché de niche.

Conscients qu'une personne ne pouvant s'offrir les produits (non disponibles ou trop chers) auxquels elle aspire (respect du bien-être animal, de l'environnement, de la santé, etc.), tendra à en réduire la consommation, les distributeurs et les acteurs des filières du nord de l'Europe développent des produits étiquetés selon le mode d'élevage, à des prix plus accessibles. Ils se positionnent sur le créneau de marché entre le standard à bas prix et le bio deux fois plus cher. Leurs cahiers des charges conduisent à faire évoluer les pratiques d'élevage pour une part significative de la production. Leur stratégie est celle des « petits pas sur de grands volumes », comparativement à la stratégie des « grands pas sur de petits

volumes » des associations. Les pays qui s'engagent sur la voie de la différenciation des produits animaux, selon le mode de production, espèrent en tirer à terme un avantage concurrentiel, en verrouillant leur marché intérieur d'une part, et en imposant leurs contraintes aux autres États membres d'autre part. En effet, ces initiatives nationales s'inscrivent dans un mouvement plus général, au sein de l'UE, en faveur de la création d'un étiquetage selon le mode de production de la viande et du lait, à l'instar de ce qu'impose la réglementation européenne pour les œufs depuis 2003. Dans ce cas, l'étiquetage obligatoire des œufs (cage, sol, plein air) a conduit à un changement des modes d'élevage des poules pondeuses, la part des cages baissant de 80 % à 58 % entre 2003 et 2012 à l'échelle de l'UE.

En attendant, il est probable qu'à l'avenir les initiatives privées, qui se développent en dehors ou à côté de tout cadre réglementaire, concerneront des volumes significatifs du marché intérieur communautaire. On peut alors s'interroger sur les rôles respectifs des politiques publiques (réglementations pour la protection de l'environnement, le bien-être animal, etc.) et des standards privés, conçus par les industries agroalimentaires et la distribution en lien étroit avec les ONG. En s'adressant directement aux consommateurs, les seconds joueront un rôle probablement déterminant dans l'évolution des modes d'élevage et des segmentations de marché.

Références bibliographiques

- Andersen M., Kai P., Nørregaard Hansen M., 2014, *Scenarieregninger - Et diskussionsoplæg vedr. Månegrisstalden*, rapport AgroTech, 45 pages. Lien : <http://agrotech.dk/sites/agrotech.dk/files/public/uploads/services/20140917-scenariebe-regning-32-final.pdf>
- Animal Science Group, 2008, *Megamorfose varkenshouderij?!*, WUR, Rapport 107, 48 pages. Lien : <http://library.wur.nl/WebQuery/wurpubs/fulltext/24118>
- Christensen T., Denver S., Hansen H. O., Lassen J., & Sandøe P., 2014, *Dyrevelfærdsmærker: sammenligning af erfaringer fra seks EU-lande*, okt. 01, 2014 (IFRO Udredning; Nr. 2014/10). Lien : http://curis.ku.dk/ws/files/130202208/IFRO_Udredning_2014_10.pdf
- DANMAP, 2015. DANMAP 2014 - *Use of antimicrobial agents and occurrence of antimicrobial resistance in bacteria from food animals, food and humans in Denmark*, septembre 2015, 110 pages, ISSN 1600-2032. Lien : http://www.danmap.org/~media/Projekt%20sites/Danmap/DANMAP%20reports/DANMAP%202014/Danmap_2014.ashx
- Delanoue E., Roguet C., 2015, « Acceptabilité sociale de l'élevage : recensement et analyse des principales controverses à partir des regards croisés de différents acteurs », *INRA Prod. Anim.*, 2015, 28(1), 39-50. Lien : <https://www6.inra.fr/productions-animales/2015-Volume-28/Numero-1-pp.-3-88/Acceptabilite-sociale-de-l-elevage-en-France>
- Delanoue E., Dockès A.-C., Roguet C., Magdelaine P., 2015, « Points de vue et attentes des acteurs de la société envers l'élevage. Un regard sur les principales controverses ». *Renc. Rech. Ruminants*, 22, 171-178. Lien : <http://www.journees3r.fr/spip.php?article4004>
- Die Welt*, 2015, « Niedersachsen will Tötung von Küken verbieten », 29/03/15. Lien : <http://www.welt.de/wirtschaft/article138879632/Niedersachsen-will-Toetung-von-Kueken-verbieten.html>
- Elite magazin.de*, 2011, « FrieslandCampina belohnt Weidegang ». 28/09/11. Lien : <http://www.elite-magazin.de/news/FrieslandCampina-belohnt-Weidegang-539100.html>
- General Secretariat of the Council, 2014. *Outcome of a trilateral Ministerial meeting on animal welfare – Information from the Danish, German and Netherlands delegations*. 16923/14. Lien : <http://register.consilium.europa.eu/doc/srv?l=EN&f=ST%2016923%202014%20INIT>
- Global GAP, 2014a, *Animal health and responsible use of antibiotics. Finishing pigs. Control points and compliance criteria*. Lien : http://www.globalgap.org/export/sites/default/.content/galleries/documents/140130_gg_cbl_add-on_ah_cpcc_v1_0_en.pdf
- Global GAP, 2014b, *Animal welfare. Finishing pigs. Control points and compliance criteria*. Lien : http://www.globalgap.org/export/sites/default/.content/galleries/documents/140130_gg_cbl_add-on_aw_cpcc_v1_0_en.pdf

- Global GAP, 2014c, *Environment and conservation. Finishing pigs. Control points and compliance criteria*. Lien : http://www.globalgap.org/export/sites/default/.content/galleries/documents/140217_gg_cbl_add-on_ec_cpcc_v1_0_en.pdf
- Jorgensen D., 2014, *Action Plan Better animal welfare for pigs – Summary. June 2014*, 8 pages. Lien http://en.fvm.dk/fileadmin/user_upload/FVM.dk/Dokumenter/Landbrug/Indsatser/Dyrevelfaerd_og_transport/Svinehandlingsplan_engelsk_final.pdf
- Maskinbladet*, 2005, « Dyrevelfærdsaftale mellem Dyrenes Beskyttelse og Økologisk Landsforening ». 13.06.05. <http://www.maskinbladet.dk/artikel/dyrevelfaerdsaftale-mellem-dyrenes-beskyttelse-og-okologisk-landsforening>
- Ministerie van Economische Zaken, 2014, *Monitor Duurzaam Voedsel 2013. Consumentenbestedingen aan duurzaam gelabelde producten*, 56 pages. Lien : <https://www.rijksoverheid.nl/documenten/rapporten/2014/06/04/monitor-duurzaam-voedsel-2013>
- Niemann E., 2014, « Bauernhöfe statt Agrarfabriken », die Erfolgsgeschichte eines zivilgesellschaftlichen Netzwerks, *Der Kritische Agrarbericht*, 6-11
- Raiffeisen.com, 2015, « Bundesregierung lehnt gesetzliches Verbot des Kükentöten », 15/11/15. Lien : <http://www.raiffeisen.com/news/artikel/30241119>
- Roguet C., 2013, « Au nord de l'Europe, la taille des élevages fait débat », *Tech PORC*, mars-avril, n°10, 9-11.
- Roguet C., Rieu M., 2014, « La filière porcine allemande face aux demandes de société : des labels privés à l'initiative collective », *Cahiers de l'IFIP*, 1(1), 1-12. Lien : http://www.ifip.asso.fr/sites/default/files/pdf-documentations/version_francaise_cahier_ifip_vol01_2014_roguet.pdf
- Roguet C., Gagné C., Cariou S., Carlier M., Chatellier V., Chenut R., Daniel K., Perrot C., 2015, « Spécialisation territoriale et concentration des productions animales européennes : état des lieux et facteurs explicatifs », *INRA Prod. Anim.*, 2015, 28(1), 5-22.
- Spiller A., Knierim U., 2014, *Tierhaltung im Jahr 2035 aus gesellschaftlicher und tierethologischer Sicht. Präkonferenz-Workshop im Rahmen der GEWISOLA-Jahrestagung 2014*. Lien : <https://www.uni-goettingen.de/de/document/download/f3d702c-7138045899fb5dad04b1295d.pdf/Pr%C3%A4sentation%20Pr%C3%A4konferenz%20Knierim%20Spiller%20final%20f%C3%BCr%20Netz.pdf>
- Top agrar, 2016, « Wir müssen die Initiative Tierwohl weiterentwickeln! », 5, pp. 124-126.
- Topagrar.com*, 2014a, « CDU S-A für Obergrenzen in der Tierhaltung »; 24/12/2014. Lien : <http://www.topagrar.com/news/Home-top-News-CDU-S-A-fuer-Obergrenzen-in-der-Tierhaltung-1635509.html>

- Topagrar.com*, 2014b, « Schmidt kündigt Tierschutzkonzept für Deutschland an », 01/09/2014. Lien : <http://www.topagrar.com/news/Home-top-News-Schmidt-kuen-digt-Tierschutzkonzept-fuer-Deutschland-an-1529493.html>
- Topagrar.com*, 2015a, « Berufsstand wehrt sich gegen 'Volksinitiative gegen Massentierhaltung' », 19/01/2015. Lien : <http://www.topagrar.com/news/Home-top-News-Berufss-tand-wehrt-sich-gegen-Volksinitiative-gegen-Massentierhaltung-1648815.html>
- Topagrar.com*, 2015b, « Bundesrat für mehr Tierwohl bei Puten; Kleingruppen bei Legehennen werden verboten », 06/01/15. Lien : <http://www.topagrar.com/news/Home-top-News-Bundesrat-empfehl-t-mehr-Tierschutz-in-der-Gefluegelhal-tung-2600915.html>
- Topagrar.com*, 2015c, « Wiesenhof-Mäster würden auf Privathof umstellen, wenn ´s bezahlt wird », 18/05/15. Lien : <http://www.topagrar.com/news/Home-top-News-Wiesenhof-will-Maester-komplett-auf-Privathof-umstellen-1786602.html>
- Topagrar.com*, 2015d, « Kaufland bietet Eier von Hühnern mit ungekürztem Schnabel ». 27/02/15. Lien : <http://www.topagrar.com/news/Home-top-News-Kaufland-geht-wei-teren-Schritt-in-Richtung-mehr-Tierwohl-1718124.html>
- WBA, 2015, *Wege zu einer gesellschaftlich akzeptierten Nutztierhaltung. Kurzfassung des Gutachtens. Wissenschaftlicher Beirat für Agrarpolitik beim Bundesministerium für Ernährung und Landwirtschaft*, März 2015, 78 pages. Lien : http://www.bmel.de/SharedDocs/Downloads/Ministerium/Beiraete/Agrarpolitik/GutachtenNutztierhal-tung-Kurzfassung.pdf?__blob=publicationFile
- WUR, 2014, *Laying Hen towards a happy hen life, produi farmers and a satisfied society. New designs fo hens and sustainable husbandry*, Wageningen University and Research Center, 30 pages. Lien : <http://www.wageningenur.nl/nl/Expertises-Dienstverlening/Onderzoeksinstituten/livestock-research/Expertisegebieden/Veehouderijsystemen/Projecten/Houden-van-hennen.htm>

Recommandations aux auteurs

● Format

Les manuscrits sont présentés sous format Word ou Writer en police de taille 12. Ils ne dépassent pas 50 000 signes espaces inclus, y compris tableaux, graphiques, bibliographie et annexes.

Sur la première page du manuscrit doivent figurer :

- le titre de l'article ;
- le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leur(s) institution(s) ;
- le résumé de l'article (800 signes espaces compris) en français et en anglais ;
- trois à six mots-clés en français et en anglais.

Toutes les sources des chiffres cités doivent être précisées. Les sigles doivent être explicités. Lorsque l'article s'appuie sur une enquête, des traitements de données, etc., un encadré présentant la méthodologie est souhaité. Pour une meilleure lisibilité, les notes de bas de page doivent être limitées en nombre et en longueur.

Les références bibliographiques sont présentées ainsi :

- a** - Dans le texte ou les notes, chaque référence citée est constituée du nom de l'auteur et de l'année de publication entre parenthèses, renvoyant à la bibliographie en fin d'article. Par exemple : (Griffon, 2004).
- b** - À la fin de l'article, les références sont classées par ordre alphabétique d'auteurs et présentées selon les normes suivantes :
 - pour un ouvrage : nom de l'auteur, initiale du prénom, année, *Titre d'ouvrage*, ville, maison d'édition ;
 - pour un article : nom de l'auteur, initiale du prénom, année, « Titre d'article », *Revue*, n° de parution, mois, pages.

Seules les références explicitement citées ou mobilisées dans l'article sont reprises en fin d'article.

● Compléments pour mise en ligne de l'article

Dans la perspective de la publication de l'article sur le site internet du CEP et toujours selon leur convenance, les auteurs sont par ailleurs invités à :

- adresser le lien vers leur(es) page(s) personnelle(s) à caractère « institutionnelle(s) » s'ils en disposent et s'ils souhaitent la(les) communiquer ;
- communiquer une liste de références bibliographiques de leur choix utiles pour, contextualiser, compléter ou approfondir l'article proposé ;
- proposer une liste de lien vers des sites Internet pertinents pour se renseigner sur le sujet traité ;
- proposer, le cas échéant, des annexes complémentaires ou des développements utiles mais non essentiels (précisions méthodologiques, exemples, etc.) rédigés dans la phase de préparation de l'article mais qui n'ont pas vocation à intégrer la version livrée, limitée à 50 000 caractères. Ces compléments, s'ils sont publiables, viendront enrichir la version Internet de l'article.

● Procédure

Tout texte soumis est lu par au moins 3 membres du comité de rédaction. Deux fiches de lecture rédigées par un des membres du comité de rédaction et par un expert extérieur sont transmises aux auteurs. La décision de publication est prise collectivement par le comité de rédaction. Tout refus est argumenté.

Les manuscrits sont à envoyer, en version électronique uniquement, à :

- Florent Bidaud, secrétaire de rédaction : florent.bidaud@agriculture.gouv.fr
- Bruno Hérault, rédacteur en chef : bruno.herault@agriculture.gouv.fr

● Droits

En contrepartie de la publication, l'auteur cède à la revue *Notes et Études Socio-Économiques*, à titre exclusif, les droits de propriété pour le monde entier, en tous formats et sur tous supports, et notamment pour une diffusion, en l'état, adaptée ou traduite. À la condition qu'il demande l'accord préalable à la revue *Notes et Études Socio-Économiques*, l'auteur peut publier son article dans un livre dont il est l'auteur ou auquel il contribue à la condition de citer la source de première publication, c'est-à-dire la revue *Notes et Études Socio-Économiques*.

Notes et études socio-économiques

Tous les articles de *Notes et Études Socio-Économiques* sont téléchargeables gratuitement sur :

<http://agriculture.gouv.fr/centre-d-etudes-et-de-prospective>

- Rubrique **Publications du CEP > Notes et études socio-économiques**

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

- Rubrique **Publications > Notes et études socio-économiques**

Abonnement à l'alerte électronique en envoyant un message à l'adresse :

florent.bidaud@agriculture.gouv.fr avec le sujet « **abonnement** »

Notes et études socio-économiques

Ministère de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
Service de la Statistique et de la Prospective
Centre d'études et de prospective

Renseignements :

Service de la Statistique et de la Prospective
Centre d'Études et de Prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris 07 SP

Diffusion :

Service de la Statistique et de la Prospective
Bureau des ventes – BP 32688
31326 – Castanet Tolosan cedex

Vente au numéro : agreste-ventes@agriculture.gouv.fr
fax : 05.61.28.93.66

Abonnement : tél. : 05.61.28.93.05